

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 AVRIL 2017**

L'an deux mil dix sept et le dix avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BUYSSCHEURE s'est réuni sous la présidence de Monsieur Marc DEHEELE, Maire, au lieu ordinaire de ses séances et sur convocation faite par le Maire.

Présents : Marc DEHEELE – ANDRIES Caroline – DECODTS Viviane – GUILLAIN Romuald - RYCKEBUSCH Emmanuel - LACRESSONNIERE Vincent – JOHNSON Richard – MEUNIER Gérard - MOALI Sandra – VANBOSSSEL Fabien – VANTHUYNE Olivier - VANHEEGHE Pierre

Excusés : GRANVAL Lucie - HENEMAN Jean-Paul – Emmanuel SCHRYVE

Madame GRANDVAL Lucie a donné pouvoir à Monsieur DEHEELE Marc
Monsieur HENEMAN Jean-Paul a donné pouvoir à Monsieur GUILLAIN Romuald
Monsieur SCHRYVE Emmanuel a donné pouvoir à Madame ANDRIES Caroline

Madame Sandra MOALI est nommée secrétaire de séance.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 28 MARS 2017 :

Le compte rendu du 28 mars sera rectifié et représenté lors de la prochaine séance de conseil municipal.

FISAC :

Monsieur le Maire indique que la Commune peut bénéficier d'une subvention de 47 155 € au titre du FISAC pour l'achat et le réaménagement d'un commerce local.

Cette subvention est scindée en 2 parties : une pour l'achat et une pour le réaménagement

BUDGET PRIMITIF 2017 :

Monsieur Romuald GUILLAIN présente le budget primitif 2017.

Il s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 758 171, 62 € en fonctionnement et à la somme de 736 323, 82 € en investissement. Il est notamment prévu les travaux suivants : carrelage salle de séjour ex logement de fonction + porte d'entrée, appuis de fenêtres 1^{er} étage de l'école primaire, sortie de secours ex garderie, accès cimetière PMR, mini-stade (filets – traçage des lignes – stockage des filets), chemins AFR (desserte parcelles agricoles), fossé Iptie Weg, bornage Boeren Weg Ouest et Boeren Weg Centre

DEBAT SUR LE ROLE ET LA FONCTION DU CCAS :

Monsieur Romuald GUILLAIN indique que suite à la promulgation de la loi Nôtre, il est possible de dissoudre les CCAS.

Le CCAS a pour rôle d'octroyer des secours d'urgence, des prêts (permis de conduire) des aides sur l'obtention de certaines prestations sociales ...

Le rôle du Centre Communal d'Action Sociale est méconnu par les habitants. Un article sera inséré dans le Buyscheure Avenir.

POINT SUR LE RAMASSAGE SCOLAIRE DU RPI :

L'organisation devrait rester la même pour l'an prochain. La compétence du transport scolaire au 1^{er} septembre 2017 est transférée à la Région.

CLSH :

Le centre de loisirs sans hébergement intercommunal avec les Communes d'Ochtezeele, Noordpeene et Buyscheure accueillera 75 enfants par semaine environ. La Caisse d'Allocations Familiale a été contactée pour le financement.

La demande de financement de CLSH en août dans une autre commune est refusée.

AMENAGEMENT DU CIMETIERE :

Un chemin d'accès PMR sera installé par l'association ORMES.



Le Maire,
Marc DEHEELE

